



# U.S.C. MONÉTEAU TIR A L'ARC

.....

## PIECES A FOURNIR POUR LES NOUVELLES INSCRIPTIONS ADULTES

- **Un certificat médical** de non contre indication à la pratique du tir à l'arc et daté de moins de **6** mois avec la mention **< y compris pour la compétition >** pour les archers désirant faire de la compétitions officiel (**Licence A**)

Pour le choix de la licence loisir en club **< licence L >** un certificat médical classique de non contre- indication à la pratique du tir à l'arc

Ce certificat médical aura une validité de 3 ans sous certaines conditions (voir l'affichette santé)

- **La fiche d'inscription**

- **2 Photos identité :**

Pour le règlement possibilité de régler en deux fois, peut être échelonné sur 3 mois en cas de plusieurs licences (à partir de la 3 eme) dans la même famille résident à la même adresse

La licence vous sera envoyée par mail directement par la Fédération ([noreply-ffta@cvf.fr](mailto:noreply-ffta@cvf.fr)) à votre l'adresse mail que vous avez indiqué sur la fiche inscription environ 24 heures après la validation par le club, ainsi que votre identifiant et votre mot de passe pour vous permettre l'accès à votre < espace personnel licencié > sur site de la F.F.T.A. en cas d'absence d'adresse mail, elle sera envoyée à l'adresse mail du club.

**Le revêtement du sol du gymnase étant très fragile, suite à cela il est interdit de pénétrer sur l'aire de jeu du gymnase avec les mêmes chaussures venant de l'extérieur, donc nous vous remercions de prévoir une autre paire de chaussures de sport pour l'accès à l'aire de jeu, dans le cas où vous n'auriez pas une autre paire de chaussures, l'accès à cette aire de jeu se fera soit en chaussettes ou pieds nues mais dangereux (risque de glissade) suivant les directives de la municipalité et des gardiens nous avons ordre dans le cas où vous n'accepterez pas cette solution, de vous interdire l'accès à l'aire de jeu du gymnase**